



**HAL**  
open science

## Parler Balzac : style ou jargon ? Enquête sur une “ langue littéraire ”

Mathilde Bombart

### ► To cite this version:

Mathilde Bombart. Parler Balzac : style ou jargon ? Enquête sur une “ langue littéraire ”. Langue littéraire et changements linguistiques, GEHLF, 2003, Paris ( Ecole normale supérieure), France. hal-04156186

**HAL Id: hal-04156186**

**<https://hal.science/hal-04156186v1>**

Submitted on 7 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

## Parler Balzac : style ou jargon ? Enquête sur une « langue littéraire ».

Article publié dans *Langue littéraire et changements linguistiques, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, éd. Fr. Berlan, Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2006, p. 301-313

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les discours sur la langue donnent régulièrement une place remarquable aux écrivains dans la fixation et la légitimation de la langue française. À suivre Vaugelas, par exemple, et sa préface des *Remarques sur la langue française* de 1647, c'est dans l'alliance entre « façon de parler de la plus saine partie de la Cour » et « façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs de ce temps » que se déciderait le bon usage<sup>1</sup>. Mais cette alliance est complexe et paraît fonctionner sur le mode d'une limitation réciproque : d'un côté, Vaugelas fait des auteurs des « modèles », qui auraient pour rôle de « vérifier », la langue de la cour en y triant le douteux de l'acceptable ; d'un autre, ces modèles, surtout les meilleurs, insiste Vaugelas, ont parfois une fâcheuse tendance à vouloir s'exclure de la loi générale pour suivre un sentiment « particulier », qui les amènerait à préférer à l'usage commun les « singularités affectées » de leurs « goust » et « appetits »<sup>2</sup>.

De cette ambivalence entre rôle de modèle, et expression de *singularités* condamnables, le statut de Jean-Louis Guez de Balzac dans le discours de ceux qui cherchent à écrire l'histoire de la langue française ou à réfléchir sur ses normes constitue un cas exemplaire. Après le succès de ses *Lettres*, sa première œuvre, dont la publication en 1624 fut suivie d'une importante querelle, cet auteur est devenu à l'âge classique une figure paradoxale, à fois identifiée à l'avènement d'une modernité linguistique susceptible d'incarner, pour la prose, un modèle équivalent à celui de Malherbe pour la poésie, et à la fois attaquée pour les vices de son style, caractérisé par la recherche du raffinement et le goût des figures virtuoses.

Mais, au-delà de la raillerie contre une « manière », c'est aussi la question même de la légitimité d'un auteur comme modèle linguistique qui est en jeu dans les polémiques contre Balzac. Si la plupart de ses détracteurs s'en prennent aux spécificités de son écriture, ces critiques paraissent en effet animés d'une inquiétude plus sourde : celle suscitée par le succès de Guez de Balzac auprès d'un large public qui se serait mis à calquer ses façons de parler sur son style, à « parler Balzac ». La portée de ce succès et l'influence effective de Balzac sur la

---

<sup>1</sup>. Claude Favre de Vaugelas, *La Préface des « Remarques sur la langue française »*, éd. Zygmunt Marzys, Genève, Droz, 1984, p. [13] (pagination de l'édition originale).

<sup>2</sup>. *Ibid.*, p. [13] et p. [16]-[18], notamment : « [...] il faut que je die que je ne puis assez m'estonner de tant d'excellens Ecrivains, qui se sont opiniastrez à user, où à s'abstenir de certaines locutions contre l'opinion de tout le monde ».

langue de ses contemporains sont difficiles à mesurer, mais l'engouement pour son œuvre a donné lieu à nombre de représentations satiriques dont nous allons examiner quelques unes pour comprendre le regard critique porté au XVII<sup>e</sup> siècle sur le rôle de modélisation linguistique et discursive que peuvent prendre les œuvres littéraires.

« *Parler Balzac* » : la critique du style figuré

Relevée par plusieurs historiens de la langue, la construction du verbe « parler » suivi d'un nom propre ou d'un nom commun sans article se rencontre de manière récurrente au XVII<sup>e</sup> siècle : « parler blason », « parler chicane » pour « s'expliquer en termes de chicane, en termes de blason », selon le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694, ou, lorsqu'il s'agit de « parler » suivi d'un nom de personne, adopter un mode d'expression typique (ou plus exactement, considéré comme typique) de celui de cette personne<sup>3</sup>. En 1675, Bouhours consacre un développement à la construction dans ses *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, et conclut par une approbation prudente de la tournure : « parler epigramme, parler méthaphores, parler Horace, parler Balzac, ce sont des expressions élégantes, & françoises ; mais il faut prendre garde où on les met, & sur tout il ne faut pas s'en servir souvent<sup>4</sup> ». L'apparente neutralité des exemples énumérés est trompeuse, et l'expression revêt fréquemment un sens moins transparent que Bouhours ne le suggère, puisqu'elle est employée est le plus souvent dans un contexte satirique et critique, pour dénoncer un propos caractérisé par un recours massif à une figure, à un lexique spécialisé (parler chasse, parler chicane), ou par des emprunts trop visibles à un auteur – autant de biais par lesquels la parole se fait jargon, à l'encontre de l'idéal de « naturel » et de « variété » au cœur des réflexions sur la langue au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

<sup>3</sup>. Voir Charles-Louis Livet, *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps avec des commentaires de philologie historique et grammaticale* [1895], Hildesheim/New York, G. Olms Verlag, 1970, t. III, p. 218-219 et Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin [1909-1926], rééd. mise à jour en 1966, t. IV, p. 551 et 579. Pour d'autres exemples, voir aussi l'entrée « Parler » dans Gaston Cayrou, *Dictionnaire du français classique. La langue du XVII<sup>e</sup> siècle* [1924], Paris, Le Livre de Poche, 2000.

<sup>4</sup>. Dominique Bouhours (S. J.), *Remarques Nouvelles sur la Langue françoise*, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1675, p. 228. L'ensemble de la remarque a pour titre : « Parler avec un accusatif sans article ».

<sup>5</sup>. Pour un exemple particulièrement retors de l'emploi de l'expression, voir la fameuse réplique des *Femmes Savantes* (1672) où Chrysale défend sa servante des foudres de sa puriste d'épouse : « Une pauvre servante au moins m'était restée / [...] et voilà qu'on la chasse avec un grand fracas, / À cause qu'elle manque à parler Vaugelas » (acte II, scène 7, v. 606), à l'effet particulièrement ironique puisque Molière y montre que, poussé à son paroxysme, le « bon usage » est lui-même susceptible de se faire jargon ridicule.

Dans le cas de l'expression « parler Balzac », la raillerie désigne plus spécifiquement un discours qui serait caractérisé par un usage abondant et inapproprié des figures « fortes » propres au style élevé, l'hyperbole en particulier, considérée comme caractéristique du style de Balzac. On trouve ainsi sous la plume de l'abbé d'Aubignac, dans le *Roman des Lettres* : « si j'osois parler Balzac en cette occasion, je vous dirois que vous nous donnez quelque chose de plus excellent qu'un Roy<sup>6</sup> », où la comparaison hyperbolique et flatteuse évoque en effet le style de Balzac dans ses propres lettres. Dans le *Grand dictionnaire des Précieuses*, Somaize fait aussi de l'expression « parler Bélisandre » (pour Balzac selon sa clé) un équivalent à celle de « parler pretieux » et inclut Balzac parmi la quarantaine d'écrivains qui inspireraient les façons de parler des mondains raffinés de son temps<sup>7</sup>.

Autrement dit, ces usages moqueurs du nom de Balzac témoignent de la dépréciation que connaît au XVII<sup>e</sup> siècle l'écriture ornée ou, si l'on reprend la terminologie rhétorique traditionnelle, asianiste, l'œuvre de Balzac connaissant en cela une fortune critique proche de celle d'un écrivain dont le nom symbolise le galimatias, Nervèze<sup>8</sup>. Ce type de critiques s'est exprimé très tôt contre Balzac, puisque le reproche est au cœur de la réception polémique de sa première œuvre, les *Lettres*. C'est du reste là, sous la plume de leur principal adversaire, Jean Goulu, supérieur de l'ordre des feuillants et auteur du plus imposant des pamphlets de la querelle, les *Lettres de Phyllarque à Ariste*, que l'on trouve la première occurrence de l'expression « parler Balzac »<sup>9</sup>. De fait, Balzac avait placé explicitement son œuvre sous le signe de la recherche de l'image rare, du trait surprenant : « j'avoüe que j'escriis de la mesme sorte qu'on bastit les Temples & les Palais, & que je tire quelquefois les choses de loin, comme il faut faire deux mille lieuës pour amener en Espagne les trésors de l'Amérique », écrit-il par exemple à Boisrobert dans une lettre datée de 1623<sup>10</sup>. « Tirer les choses de loin », c'est le choix de produire des images inattendues, caractérisées par un écart important entre le

<sup>6</sup>. Paris, J.-B. Loyson, 1667 ; éd. G. Malquori, Seattle, *P.F.S.C.L.*, coll. « Biblio 17 », 1989, p. 542.

<sup>7</sup>. « [...] Il n'y a pas plus d'injure de dire d'une personne qu'elle parle pretieux que si l'on disoit qu'elle parle Belisandre », *Le Grand Dictionnaire des Précieuses* [1661], éd. Ch.-L. Livet, Paris, P. Janet, 1856 t. I, p. 118. C'est notamment à partir de là que Roger Lathuillère a fait de l'œuvre de Balzac une des sources essentielles de ce qu'il analyse comme le langage précieux, *La Préciosité. Etude historique et linguistique*, t. I, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1969, p. 372-374.

<sup>8</sup>. Voir Roger Zuber, « Grandeur et misère du style Nervèze », dans *Les Émerveillements de la raison*, Paris, Klincksieck, coll. « Théorie et critique à l'âge classique », 1997, p. 83-95.

<sup>9</sup>. *Lettres de Phyllarque à Ariste où il est traité de l'Eloquence françoise*, Première partie, Paris, N. Buon, 1627 : plus exactement, puisque Goulu affuble Balzac du sobriquet de Narcisse, symbole de ses vices moraux comme stylistiques, l'expression que l'on trouve dans cet ouvrage est celle de « parler Narcisse » : « c'est ce qu'on appelle aujourd'hui parler N.[arcisse] & à quoi il se faut conformer pour avoir de la reputation », p. 172.

<sup>10</sup>. *Les Premières Lettres de Guez de Balzac (1618-1627)*, éd. Henriette Bibas et Kathleen T. Butler, Paris, S.T.F.M., 1933, t. I, p. 151.

comparé et le comparant que Balzac affiche là : « je suis plus flestri que les roses de l'année passée, & [...] il faudroit tous les ingenieurs d'une armée pour me remuer », ou encore :

Les parfums que je brusle, & dont je suis aussi prodigue que si je tirois tribut de la terre qui les porte, m'empeschent de trouver à dire la saison des fleurs, & un grand feu, qui est de la couleur de celles qui sont les plus belles, & que j'appelle le Soleil de la nuit, & des mauvais jours, veille tousjours dans ma chambre.<sup>11</sup>

Les *Lettres* de 1624 abondent ainsi en métaphores, comparaisons et périphrases hyperboliques, où Balzac, tournant délibérément le dos à l'idée de négligence naturelle adoptée pourtant alors par la plupart des auteurs de lettres familières, fait étalage d'une virtuosité qui n'est pas aussi sans se teinter d'ironie à l'égard de ses propres artifices. On le voit, le recueil s'inscrit dans la vogue importante rencontrée en Europe depuis la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle par une poétique qui valorise les inventions originales et surprenantes de l'*ingenium*, représentée par des auteurs au style fortement figuré, Guevara et Góngora, pour l'Espagne, le Tasse ou Marino pour Italie<sup>12</sup> – aussi la polémique contre Balzac a-t-elle rapidement pris la forme d'une réaction contre une esthétique considérée comme inspirée d'un esprit de décadence morale et formelle qui serait importé d'Italie ou d'Espagne. A *contrario*, au fil du siècle, dans la critique contre le style orné dont le nom Balzac tend à devenir l'emblème, s'exprime une représentation du français comme langue idéalement simple, claire et transparente. Bouhours, en particulier, comme un des principaux artisans de cette représentation, a su trouver à plusieurs reprises en cet auteur le cas type de l'écrivain qui dit « une chose fausse en voulant dire une belle chose », exemple repoussoir d'une pensée de la langue qui voit dans l'usage des figures un obstacle au rapport « naturel » entre l'expression et la pensée qui caractériserait le français, supérieur en cela à ses concurrents européens<sup>13</sup>. Mais la raillerie contre le « parler Balzac » comporte aussi un autre enjeu, qui porte cette fois moins sur son style en tant que tel que sur le rapport entre écrivain et langue et la question de l'usage d'une œuvre littéraire en tant que modèle linguistique.

---

<sup>11</sup>. *Ibid.*, pour ces deux exemples, p. 44 et p. 147.

<sup>12</sup>. Sur ce courant, voir la synthèse de Florence Vuilleumier, « Les conceptismes », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne. 1450-1950*, dir. Marc Fumaroli, Paris, P.U.F., 1999, p. 517-537, Mercedes Blanco, *Les Rhétoriques de la pointe. Baltasar Gracià et le conceptisme en Europe*, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1992, et Yves Hersant *La Métaphore baroque. D'Aristote à Tesauro*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001.

<sup>13</sup>. D. Bouhours, *Remarques Nouvelles sur la Langue françoise*, p. 228, et pour la conception de la langue française comme expression « naturelle » de la pensée, voir les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* [1671], éd. René Radouant, Paris, Bossard, 1920, notamment les p. 46-48 (avec précisément une critique des métaphores « tirées de trop loin »).

*Un succès et ses effets*

L'expression de « parler Balzac » semble suggérer que Balzac aurait été « parlé », en somme que son écriture aurait été l'objet de gestes divers d'imitation, citations, paraphrases ou énoncés « à la manière de », que son œuvre et son style aurait inspiré une série de discours – oraux, si l'on prend l'expression au pied de la lettre, mais aussi sans doute écrits, point complexe qu'il nous faut notamment éclaircir. Que recouvre exactement cette idée ? Qui a pu « parler Balzac » et selon quelles modalités ?

La première piste qui nous est offerte est celle de l'écho rencontré par l'œuvre de Balzac, et en particulier par les *Lettres*. Publié chez un libraire « en vue », Toussaint Du Bray, éditeur de nouveautés romanesques et poétiques au goût des élites mondaines parisiennes, le livre obtient un vif succès, accru sans doute par les querelles qu'il suscite, qui imposent les débats autour de Balzac comme événement dominant de l'actualité littéraire des années 1620<sup>14</sup>. Voici comment, *a posteriori*, dans *La Bibliothèque française*, Charles Sorel rend compte du phénomène :

[...] ses Lettres se rendoient alors l'entretien de plusieurs compagnies, & [...] quelques Gens s'y servoient de leurs façons de parler les plus extraordinaires, les uns par recreation, & les autres serieusement, sans se soucier des attaques des Envieux.<sup>15</sup>

Le récit n'est pas sans ambivalences, notamment par le rapprochement qu'il opère entre imitation sérieuse et parodique, comme deux manières de marquer son agrément contre les critiques des « envieux » ; mais il paraît porter l'idée qu'un certain nombre de personnes auraient alors bien « parlé Balzac » : que quelques unes des expressions remarquables du livre en polémique auraient été extraites comme telles du texte et intégrées à d'autres discours, en apparence conversationnels, dans le cadre de pratiques de sociabilité mondaine. Dans un autre récit légèrement postérieur, un passage du chapitre « Du Nouveau langage françois », publié en 1671 dans *De La Connaissance des bons livres*, le même Sorel revient sur le phénomène avec de nouvelles précisions :

---

<sup>14</sup>. Les *Lettres* sont du reste réédités huit fois par le même libraire de 1624 à 1630. Sur les stratégies éditoriales de Toussaint Du Bray, original alors par sa spécialisation « littéraire », voir Roméo Arbour *Un Éditeur d'œuvres littéraires au XVII<sup>e</sup> siècle : Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève/Paris, Droz/Champion, coll. « Histoire et civilisation du livre », 1992.

<sup>15</sup>. *La Bibliothèque française, de M. C. Sorel Premier Historiographe de France* [1664], Seconde édition. Reveüe & augmentée, Paris, Compagnie des Libraires, 1667, p. 125.

Quand les premières Œuvres de M. de Balzac furent mises au jour, tant de Gens aymerent son Stile, qu'on entendoit par tout des Periodes entieres de ses Lettres. Ses plus agreables façons de parler furent suivies ; Son *A moins que* fut trouvé si beau, qu'on s'en servit par tout. Si on y vouloit prendre garde, on trouveroit que cét Auteur a fait mettre en usage plusieurs autres façons de parler ; Aussi on n'a jamais tasché d'imiter aucun autant que luy.<sup>16</sup>

Dans le cadre d'un texte qui se présente comme une réflexion critique sur l'évolution de la langue française et ses différents facteurs<sup>17</sup>, Sorel affirme clairement que l'écriture de Balzac a eu un effet tangible sur la langue par la diffusion de tournures particulières qui, reprises et imitées par un nombre conséquent de lecteurs, notamment dans des propos oraux (« on entendoit »), auraient fini par passer dans l'usage commun. Mais, en donnant à Balzac ce rôle de modèle dynamique dans les changements de la langue, Sorel ne fait finalement qu'accréditer l'image que l'écrivain a cherché à construire de lui-même depuis ses tout premiers écrits : celle d'un auteur capable d'élever la prose française à la dignité de ses prestigieuses aînées antiques, qui s'offre en modèle d'une langue polie, raffinée et pure, à admirer autant qu'imiter, comme en est par exemple le signe l'inclusion en 1627 d'une dizaine de ses lettres dans le *Recueil de lettres nouvelles* constituées par Nicolas Faret, un volume qui, dans le prolongement du renouveau linguistique attaché dès l'époque au nom de Malherbe (un des signataires des lettres du volume, avec, entre autres, Boisrobert et Racan), se donne en exemple de « la meilleure partie des plus belles choses que la France ait produittes<sup>18</sup> ». Dès lors, la diffusion de « façons de parler » venues des *Lettres* que décrit Sorel ne serait-elle pas l'aboutissement de ce mouvement d'illustration par lequel un auteur se veut l'agent de l'évolution linguistique ? Si une partie du public se met vraiment à reprendre à son compte des expressions directement empruntées à l'œuvre de Balzac, n'est-ce pas là l'indice de sa remarquable action en faveur de la langue ? À en croire l'*Apologie pour Monsieur de Balzac*, ainsi :

Le livre de Monsieur de Balzac n'est aujourd'huy gueres moins public que l'eau et le feu. Il y a des Parlemens entiers qui le sçavent tout par cœur, On l'allegue en toutes les bonnes compagnies. [...] [Les paroles de M. de Balzac] s'attachent si fortement à nostre imagination, qu'elles deviennent

<sup>16</sup>. *De La Connaissance des bons livres ou examen de plusieurs auteurs*, Paris, A. Pralard, 1671 ; Genève, Slatkine, 1981, chapitre IV, p. 360-361.

<sup>17</sup>. Dans l'avertissement qui ouvre le volume, Sorel annonce ainsi : « on a attaché à cecy un Chapitre du Nouveau Langage, ou du Langage à la mode, pour détromper ceux qui croient trop aux Nouveautez du Siecle », *ibid.*, n. p.

<sup>18</sup>. *Recueil de lettres nouvelles, dédié A Monseigneur le Cardinal de Richelieu*, Paris, T. Du Bray, 1627, dédicace à Richelieu signée par Faret, n. p.

comme partie de nous-mêmes : de sorte que beaucoup de gens en les redisant ne croient rien dire qui soit à autrui, & pensent simplement exprimer leur intention, quoy que ce soit celle de Monsieur de Balzac, qu'ils ont confonduë avec leurs autres pensées.<sup>19</sup>

Les mots et les tournures de Balzac se substitueraient donc à ceux de ses lecteurs, non seulement comme emprunt délibéré, mais aussi sur le mode d'une répétition « inconsciente » due à la force d'imprégnation de l'œuvre. Selon ces récits, celui de l'*Apologie* comme ceux de Sorel, on pourrait donc croire qu'il y a eu une pratique effective du « parler Balzac », corrélée au succès d'une œuvre tellement séduisante qu'elle aurait eu une action sur la langue de ses contemporains : c'est bien du reste par exemple une dynamique linguistique de cet ordre que Roger Lathuillère voit au cœur du développement d'une langue « précieuse » :

Les précieux, en utilisant les audaces et les figures de la langue littéraire, même des plus grands auteurs comme Balzac et Corneille, en s'efforçant de parler comme écrivaient leurs modèles, en style noble, dénaturant ces derniers du même coup, ont influencé l'évolution sémantique de nombreux mots et répandu – c'est-à-dire vulgarisé quoiqu'ils en aient – plus d'une tournure nouvelle.<sup>20</sup>

Pourtant, qu'en est-il exactement ? On ne peut en réalité guère savoir ce qu'il en est du « parler Balzac », et, en particulier, il faut se garder de prendre pour traces valides de paroles réellement énoncées les discours représentés par les textes : ceux-ci ont surtout valeur de fictions à interpréter en fonction de leurs différents contextes polémiques, désir de louer d'un côté, déploration d'un succès certain de l'autre. Mais précisément, la question du succès des *Lettres* au cœur de ces discours mérite d'être envisagée en tant que telle. À y regarder de plus près, il apparaît que l'important pour le père Goulu, ou Sorel, notamment, est moins d'attaquer le style de Balzac que de faire la critique d'un public jugé trop perméable aux phénomènes de mode, public mondain représenté comme ignorant, et facilement séduit par la « nouveauté » linguistique<sup>21</sup>. En ce sens, il est significatif que l'expression de « parler

---

<sup>19</sup>. *Apologie pour M. de Balzac*, Paris, Cl. Morlot, 1627, p. 204-205. Cet ouvrage, le principal pamphlet publié en faveur de Balzac lors de la querelle des *Lettres*, est signé de François Ogier, mais a sans doute en grande partie aussi été rédigé par Balzac lui-même.

<sup>20</sup>. *Op. cit.*, p. 200.

<sup>21</sup>. La méfiance de Sorel envers la nouveauté linguistique, en matière lexicale particulièrement, est explicite dans un passage du chapitre sur le « Nouveau langage françois » consacré à la fabrication et l'usage de mots nouveaux : « [...] jamais il n'y eut une telle licence, comme celle qu'on a prise depuis quelques années. Cela ne se fait plus insensiblement, mais tout exprès & par profession. Ce ne sont pas toujours les Hommes sçavans qui choisissent les mots qui nous manquent ; la plupart du temps ce sont des Femmes, qui s'estimans fort habiles pour avoir leu quelques Romans & quelques Poésies, font tous les jours des mots nouveaux & des façons de parler nouvelles, & si tost que deux ou trois autres Dames les ont entenduës, elles les redisent sans cesse », *De la Connaissance des bons livres*, p. 349. Auparavant, Sorel avait déjà fait une critique des modes linguistiques mondaines, notamment dans les *Loix de la galanterie*, en 1658, où la figure de Balzac était déjà mobilisée, mais



Balzac » soit associée, comme on l'a vu, à celle de « parler prétieux » : dans l'un et l'autre cas se joue la contestation de l'émergence d'une instance énonciative non docte et féminisée, qui se constitue à l'âge classique en concurrence (sinon en opposition ouverte) avec les espaces sociaux traditionnellement détenteurs de la légitimité linguistique et culturelle, l'Ecole et la magistrature en particulier<sup>22</sup>. Or Balzac, auteur qui s'adresse à ce public ouvert amateur de nouveautés littéraires en français qui se constitue alors, qui en outre se moque volontiers des autorités rhétoriques et savantes<sup>23</sup>, a tout pour cristalliser les inquiétudes soulevées par l'évolution rapide des lieux où se forme la nouveauté linguistique. Les railleries contre la forte séduction exercée par son œuvre et le « parler Balzac » ne sont finalement peut-être pas autre chose que l'expression d'un refus, ou à tout le moins d'une résistance, à la formation d'un nouveau public de lecteurs, qui représentent autant de potentiels locuteurs risquant d'échapper aux régulations de la sphère docte et lettrée.

*Œuvre et discours, style et langue : modèle du bon usage et bon usage des modèles*

En corrélation avec le succès de l'œuvre, un autre phénomène a régulièrement été mis en avant par les contemporains de Balzac : l'imitation de son style par d'autres écrivains, séduits eux aussi par un auteur alors symbole de modernité linguistique – « on n'a jamais tasché d'imiter aucun autant que luy », affirmait Sorel. Pourtant, si l'emploi à l'oral du style de Balzac reste hypothétique, sa reproduction à l'écrit est tout autant problématique. On relève bien, en effet, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de textes présentés, ou par leurs propres auteurs, ou par d'autres écrivains et critiques, comme imités de Balzac : une lettre de Vincent Voiture, datée de 1625, par exemple, ou encore une de François Godeau de 1642, précédée de l'avertissement explicite : « A Monsieur Balzac, pour le remercier d'un

---

cette fois en un sens ouvertement critique : « que si vous estes obligé en de certaines occasions de mettre la main à la plume pour escrire des Lettres ou Billets, vous tascherez de vous conformer autant qu'il vous sera possible à ce qu'ont escrit Balzac & Voiture, que l'on doit tenir aujourd'huy pour les meilleurs Autheurs de la Langue François, si l'on ne se veut mettre au hazard de passer pour Heretique en fait d'Eloquence », *Les Loix de la galanterie, De nouveau corrigées & amplifiées par l'Assemblée generale des Galands de France*, dans le *Recueil de pieces en prose les plus agreables de ce temps*, Paris, Ch. de Sercy, 1658, p. 45 (une première version de ce texte est parue en 1644 dans le *Nouveau Recueil des pieces les plus agreables de ce temps*, Paris, N. de Sercy).

<sup>22</sup>. Nous nous appuyons ici sur les analyses de Delphine Denis, « Ce que parler 'pretieux' veut dire : les enseignements d'une fiction linguistique au XVII<sup>e</sup> siècle », *L'Information grammaticale*, n° 78, 1998, p. 53-58.

<sup>23</sup>. Rappelons qu'au cœur des polémiques autour de Balzac dans les années 1620 se trouve l'accusation de mépriser indûment l'héritage de l'éloquence antique, au profit d'une écriture « nouvelle » et extravagante car déterminée par les seuls caprices de son imagination.

Livre dont il lui a fait présent. Cette Lettre est écrite du stile de celui à qui elle est écrite »<sup>24</sup>. Mais, la relation de ces textes à leur modèle supposé est plus complexe que celle d'une simple imitation. Le cas de la lettre de Voiture est particulièrement significatif en ce sens, puisque, réponse à une missive de Balzac, elle semble reprendre, comme en miroir, sa manie de l'éloge hyperbolique : « [...] de tant de belles choses que vous avez dites à mon avantage, tout ce que j'en puis croire pour me flatter, c'est que la fortune m'ait donné quelque part en vos songes. Encore je ne sais si les rêveries d'une âme si relevée que la vôtre ne sont pas trop sérieuses et trop raisonnables pour descendre jusques à moi [etc.]<sup>25</sup> ». Imitation volontaire ou imprégnation inconsciente par l'écriture de son correspondant ? Ce texte s'ouvre à plusieurs interprétations, comme en témoigne la discussion dont il est l'objet sous la plume de Bouhours, dans *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*, où, en réponse à Philanthe pour qui la lettre serait un exemple du vice de l'enflure, Eudoxe rétorque :

Il y a longtemps [...] que j'ay fait réflexion sur cette Lettre de Voiture, & que j'y ay apperceû un caractère particulier qui ne se trouve point dans les autres. Je demeure d'accord avec vous que l'enflûre y regne par tout : mais souffrez que je vous dise franchement ce que je pense là-dessus. Voiture affecta ce stile, si je ne me trompe, ou pour faire sa cour à Balzac en l'imitant, ou pour se moquer de luy en le contrefaisant ; & ce qui me fait pancher davantage du costé de la moquerie, c'est que l'esprit de la Lettre est railleur, que Balzac estoit devenu jaloux de Voiture, & qu'il estoient pas dans le fonds trop bien ensemble.<sup>26</sup>

Bien que Bouhours soit d'une manière générale sévère à l'égard de Balzac, on le sait, son interprétation de lecteur informé des relations entre hommes de lettres, et attentif à la moindre variation de style, paraît convaincante. De fait, à l'examen, les écrits inspirés de Balzac s'apparentent surtout des imitations où la raillerie conjoint l'hommage, et dont la valeur plus ou moins ironique et critique est laissée par leurs auteurs à l'appréciation de lecteurs avertis<sup>27</sup>. Dès lors, si pour ce qu'il en est du discours oral, faute de données fiables, on

---

<sup>24</sup>. Les références respectives de ces textes sont : Voiture, *Œuvres. Lettres et poésies*, éd. A. Ubcini [1855], Genève, Slatkine Reprints, 1967, t. I, lettre II, p. 20. ; et *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence ; sur divers sujets* [1642], Paris, E. Ganeau et J. Estienne, 1713, lettre IV, p. 8-13.

<sup>25</sup>. *Op. cit.*, p. 21.

<sup>26</sup>. *La Manière de bien penser dans les ouvrages de l'esprit. Dialogue* [1687], seconde édition, Veuve S. Mabre-Cramoisy, 1688 ; New-York, G. Olms Verlag, 1974, p. 356.

<sup>27</sup>. L'ambiguïté est bien visible aussi dans la lettre de Godeau, par son sous-titre qui annonce le pastiche, mais aussi par son écriture, tissu d'hyperboles qui font écho à certaines des formules les plus caractéristiques du style orné de Balzac : « Il y a dans le Ciel des étoiles qui ne brillent point, mais il n'y a pas une ligne dans vos deux volumes, qui ne jette de la lumiere ; je n'entens pas cette lumiere qui éblouit, & qui ressemble à celle des éclairs & des comètes, mais à celle que l'esprit conduit par une souveraine raison, & éclairé le premier par une heureuse nature, seme dans les ouvrages : Lumiere qu'on peut comparer à cet éclat lumineux qu'on voit sur les fleurs, lorsque le Soleil se leve, & qu'on pourroit appeler la fleur des fleurs mêmes », *op. cit.*, p. 8-9. À cela il faut

ne peut guère que spéculer sur ce qu'aurait pu être une pratique commune du « parler Balzac », pour l'écrit, il semble que le « parler Balzac » n'existe que par les détournements comiques qui en sont fait.

Plus encore, à côté de ces pastiches, on dispose d'une série de textes qui fournissent une image cocasse de ce que pourrait être une langue formée tout entière à partir de l'œuvre de l'épistolier. Ces textes sont des écrits parodiques constitués à partir d'un collage d'expressions empruntées à Balzac et entassées les unes aux autres : centons monstrueux qui condensent sur quelques pages les hyperboles les plus outrancières et images les plus invraisemblables de ses écrits, forcément rendues ridicules par l'accumulation et la décontextualisation<sup>28</sup>. On les rencontrent surtout au cours des années 1620-1630 sous la plume d'adversaires de Balzac, lors de la querelle des *Lettres*, où elles constituent un redoutable outil polémique<sup>29</sup> ; mais plus largement, ces productions singulières invitent aussi, par le contre-exemple comique, à réfléchir à la juste place des modèles dans la construction du discours, au rapport entre œuvre et langue, texte et parole.

Parmi ces textes, le premier dans la chronologie est aussi le plus riche de sens : il s'agit de la parodie de Balzac introduite par Charles Sorel, déjà, au XI<sup>e</sup> livre de la seconde édition de *l'Histoire comique de Francion*, en 1626. Le texte repose sur la mise en scène d'un personnage de pédant ignorant et vaniteux, Hortensius, qui, pour faire la démonstration de son talent oratoire devant une petite assemblée où se trouve Francion, déploie un discours extravagant composé à partir d'un collage de phrases ou d'expressions empruntées aux *Lettres* de Balzac. Pour ne citer qu'un bref extrait de cette parodie dont la saveur repose sur la reconnaissance des extraits déplacés :

Monsieur, ce disoit il [Hortensius], allez devant. Il vous faudroit une plus grande vertu que la patience pour aller apres moy : j'ay esté malade pendant mon voyage : je n'ay plus de jambes que par bienséance, mon corps se porte assez mal pour estre celuy d'un Pape, et a trente six ans je ne suis pas moins

---

adjoindre un autre texte, plus tardif et lui, très clairement railleur, de Boileau, qui se présente comme une lettre d'éloge envoyée par Balzac au duc de Vivone depuis les Champs Élysées (dans *Œuvres complètes*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1966, p. 777).

<sup>28</sup>. Sur cette forme de réécriture, où « la parodie est fille de la rhapsodie », voir Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Le Seuil, « Points-essais », 1982, p. 23-27, et pour une étude d'un autre de ses usages au XVII<sup>e</sup> siècle, contre les précieuses, voir Myriam Maître, *Les Précieuses. Naissance des femmes de lettres en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, coll. « Lumière classique », 1999, « Formes et origines de la satire », p. 57-121, ainsi que « Le jargon des précieuses », p. 600-604.

<sup>29</sup>. Goulu, notamment, en fait usage dans les *Lettres de Phyllarque à Ariste* (*op. cit.*), mais le procédé est surtout utilisé *La Comédie des comédies* (signée par un certain sieur Du Peschier, Paris, N. La Coste, 1629), une étrange pièce qui, sur un canevas élémentaire de farce, est intégralement constitué de citations des *Lettres* cousues les unes aux autres.

ruiné que le Chasteau de Bissestre : je suis plus vieil que ma grand mere, et aussi usé qu'un vaisseau qui auroit fait trois fois le voyage des Indes.<sup>30</sup>

Le passage a souvent été interprété comme une prise de position de Sorel contre Balzac<sup>31</sup>, mais au-delà de l'intention évidente de raillerie, la portée de la caricature est plus complexe, et pour la comprendre, il faut prêter attention aux détails de l'épisode. Le discours d'Hortensius est suivi d'une scène où le pédant fait tomber quelques « feuillets », « que l'on avoit deschirez d'un livre » ; Francion les ramasse et, « ayant leu ces petits cahiers qui estoient imprimez y trouva la pluspart des phrases qu'il avoit ouy dire a Hortensius ». Celui-ci avoue alors que ces pages viennent des livres « d'un auteur qui estoit estimé le premier homme qui eust jamais esté eloquent au monde<sup>32</sup> », à savoir Balzac, le roman ne faisant ici que reprendre l'éloge usuel de l'écrivain dans les années 1620. Autrement dit, le pédant Hortensius ne représente pas exactement Balzac, mais un de ses lecteurs et admirateurs, un de ceux qui, impressionnés par sa prose, farciraient leurs conversations d'expressions directement empruntées à l'œuvre en « parlant Balzac ».

La parodie apparaît donc moins dirigée contre Balzac que contre des lecteurs qui l'imiteraient maladroitement, sans bien s'approprier son œuvre. À l'appui de cette hypothèse, se trouve l'identification du personnage d'Hortensius, « pédant » de collègue, c'est-à-dire répétiteur, aux pires errances des pratiques intellectuelles scolaires, ainsi que sa présentation récurrente comme grand amateur de livres de lieux communs, florilège de citations savantes ou de « compliments » amoureux dont il enfle ses discours pour paraître tantôt docte, tantôt galant<sup>33</sup>. Ce sont ces mêmes habitudes intellectuelles qui sont à l'œuvre dans sa récitation d'extraits des *Lettres*, puisque son centon « par cœur » résulte de la mise en œuvre d'une technique similaire de découpage des textes en morceaux choisis, réemployés sans discernement. La fiction a peut-être finalement pour but de faire réfléchir, à partir d'une caricature de mauvais lecteur, aux problèmes soulevés par la relation entre littérature et langue, que le succès rencontré par l'œuvre de Balzac rend particulièrement aigus : s'il est

<sup>30</sup>. *Histoire comique de Francion* [1623-1626], dans *Romanciers du XVII<sup>e</sup> siècle*, éd. Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1958, livre XI, p. 424. Des notes d'A. Adam renvoient aux passages de Balzac correspondants dans l'édition S.T.F.M. des *Lettres*.

<sup>31</sup>. Voir toutefois la remarque suggestive d'Antoine Adam qui montre bien que Sorel ne confond pas le personnage et le modèle (*Histoire comique de Francion*, éd. cit., note 1 de la p. 423, p. 1407-08).

<sup>32</sup>. *Ibid.*, p. 432 pour toute la scène.

<sup>33</sup>. Plus haut dans le livre, les exercices de collègue recommandés par Hortensius à ses élèves sont ainsi présentés : « Quelquefois ce sot Pedant nous donnoit des vers a faire et enduroit que nous en prissions de tous entiers de Virgile, pour le mieux imiter, et que nous nous servissions encore, pour parfaire les autres de certains bouquins comme de Parnasse et du Textor » (*ibid.*, livre IV, p. 184). Ailleurs encore, il est dit de lui que « Tous les jours il fueilletoit les livres d'amour qu'il m'avoit pris, et en tiroit les discours qui estoient les meilleurs a son jugement pour en orner doresnavant sa bouche » (*ibid.*, p. 189).

donné à une œuvre un rôle d'illustration exemplaire de la langue, comment toutefois passer d'un texte écrit à une parole qui devrait être adaptée à chaque fois aux conditions particulières de son énonciation par le sujet parlant ? D'une œuvre, marquée par une « manière » singulière, au discours usuel ? Dans sa caricature, Sorel exprime l'urgence d'une interrogation sur les modalités d'une appropriation réussie des modèles, qui passe, en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle, par une réflexion critique aussi bien sur les institutions scolaires que sur les comportements mondains et les lectures non savantes<sup>34</sup>. Sa réécriture moqueuse des *Lettres* montre que, faute de cela, le danger est qu'un texte consacré, parfois arbitrairement, se substitue à l'usage vivant au détriment de la variété des paroles et des variations de langage, qu'un style devienne, par le jeu de processus d'institutionnalisation non réfléchis et non contrôlés, une norme rigide qui dicterait ses lois à la langue commune.

Au total, la place singulière de Balzac et les jugements contradictoires dont il est l'objet peuvent, au-delà de son étude comme cas particulier, être considérés comme significatifs de certaines des tensions qui traversent le discours sur la langue au XVII<sup>e</sup> siècle : celles notamment qui concernent le rôle des auteurs littéraires dans le processus de normalisation linguistique, et dont un des points d'aboutissement me semble être, à la fin du siècle, l'émergence d'une conception de la langue littéraire comme expression individualisée (indépendante de la classification rhétorique ternaire des styles en *genera dicendi*) et de là perçue comme « écart » vis-à-vis de l'usage standard. De manière corollaire, et plus important sans doute encore, les polémiques cristallisées autour de son œuvre permettent de toucher du doigt les luttes suscitées par l'affirmation d'un public de lecteurs toujours plus étendu, qui se construit en même temps que s'institutionnalise la littérature de langue française, et représente aux yeux des critiques un ensemble nouveau de locuteurs et d'écrivains potentiels : dans les mises en question du « parler Balzac » est en jeu avant tout la question de savoir « qui parle », et avec elle l'évolution rapide des formes et des lieux sociaux de la légitimité linguistique.

Mathilde Bombart, Paris.

---

<sup>34</sup>. Le problème tel que le reprend Sorel est bien sûr riche d'une longue tradition de réflexion sur les voies de l'invention personnelle – l'épisode ne va pas du reste sans rappeler la manière dont Érasme, dans le *Dialogus Ciceronianus*, en 1528, se moque des imitateurs passionnés de Cicéron en leur faisant parler une langue uniquement composée de termes empruntés à cet auteur. Pour une étude de cette question, voir François Lecercle, « Le texte comme langue », *Littérature*, n° 55, 1984, p. 45-52.